

Cochin, "la Porte a concédé des Capitulations semblables à d'autres nations, de telle sorte que si on ne considère que les seules Capitulations octroyées par le gouvernement impérial ottoman, les autres nations se trouvent dans une situation identique à celle de la France". C'est donc le Saint-Siège qui a constitué la France, "de préférence à toute autre nation, la protectrice des catholiques en Orient," selon les propres expressions du cardinal secrétaire d'État.

La prise de Jérusalem par les Alliés hâtera-t-elle le rapprochement de la France avec le Vatican? Nous le souhaitons de tout cœur.

En attendant cet heureux jour où le gouvernement français renouera avec le Saint-Siège les liens séculaires qui n'auraient jamais dû être brisés, nous ne pouvons nous empêcher de rappeler à nos lecteurs les paroles, admirables de sollicitude et d'amour paternel, que S. S. Benoît XV adressait à la Fille aînée de l'Église, dans son allocution consistoriale du 6 décembre 1916, lors de la préconisation de trois nouveaux cardinaux français, les archevêques de Lyon, de Rouen et de Rennes : " Mais pourquoi taire, en honorant ses pasteurs, que Nous avons voulu honorer aussi le troupeau? Pourquoi ne pas le dire? en témoignant de la bienveillance à trois fils de la France, Nous avons voulu affirmer de nouveau que, dans Notre poitrine, brûle, toujours vive, une flamme d'amour pour la patrie de Clovis, de saint Louis, de Jeanne d'Arc... Oh! qu'il passe donc par Notre trône, l'hymne de gratitude que la France catholique fait aujourd'hui monter vers le Seigneur pour l'heureux sort qui lui échoit. Nous nous réjouissons d'avoir fortifié ses liens avec le Saint-Siège, dans la chère confiance de voir réaliser le vœu que Nous formulions naguère : *Utinam renouentur Gesta Dei per Francos!*"

Le Pape attend la France avec l'amour et la patience d'un Père qui connaît la vocation divine de la Fille aînée de l'Église, et qui n'a jamais perdu confiance dans la grandeur et la générosité de son âme.

A. H.